Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 029-212900013-20260703-2026_31-DE

CONSEIL MUNICIPAL D'ARGOL
Séance du 03 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le **03 juillet** à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le **26 juin** deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LEZENVEN, Maire.

Présents : Jean-Michel LEZENVEN, Patrick DELACROIX, Rozenn LE LANN, Valentine CHATEAU, Kilian BATHANY, Gérard PROVOST, Alain RENAUD, Hélène GIBIAT, Marc LEROY, Justine BERENGER, Jean-Michel BOINET, Heddi BETAOUAF

Excusés : Sonia ZAMAÏ, Assia SAUNIER, Sophie SHAFFNER

Absent : Néant

Procuration : Sonia ZAMAÏ donne procuration à Jean-Michel LEZENVEN
Assia SAUNIER donne procuration à Hélène GIBIAT
Sophie SCHAFFNER donne procuration à Jean-Michel BOINET

Secrétaire de séance : Kilian BATHANY

N°2026-31 : APPROBATION PROCES-VERBAL DU 05 JUIN 2026

Monsieur le Maire demande à l'assemblée délibérante d'approuver le procès-verbal de la dernière réunion de conseil municipal du 05 juin 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la l'unanimité

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 05 juin 2026 délibération ;

MAIRIE D'ARGOL (Finistère)